**Zeitschrift:** Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de

Berne

Herausgeber: Société Oeconomique de Berne

**Band:** 6 (1765)

Heft: 2

Artikel: Préface

Autor: Mniszech

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-382625

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# PRÉFACE.

A perfection de l'agriculture, qui doit faire le prémier objet de la législation, consiste à procurer la plus grande quantité possible des matiéres propres à satisfaire les besoins des hommes; besoins réels & physiques, auxquels ils sont assujettis, ou besoins d'opinion, que la commodité a inventé & que l'industrie fournit. Les arts & les manufactures mettent en œuvre, préparent, ou donnent une certaine forme à ces matiéres. C'est par le commerce que les divers habitans de la terre se communiquent réciproquement ces choses. Il est donc très évident que l'agriculture perfectionnée est la base de toute sorte d'industrie, comme elle est le vrai moïen pour augmenter la population. Châque païs bien cultivé a toujours autant de citoïens qu'il en peut nourrir & occuper, si l'administration n'y met pas quelques obstacles. Il résulte de ces résléxions que si l'agriculture mérite le prémier rang dans

un corps politique, entre les occupations des habitans, ce doit être aussi le prémier objet de l'attention du législiteur, qui cherche à procurer à l'Etat, la plus grande force réelle & relative, dont il est capable. On ne pouvoit donc proposer de qu stion plus importante dans une société, formée pour encourager l'agriculture, les arts & le commerce, que celle dont Monsieur le Comte de MNISZECH a fait choix, quel devroit être l'esprit de la législation pour favoriser l'agriculture, & rélativement à ce prémier objet la population, les arts, les métiers & le commerce?

Vingt & cinq piéces ont été ad essées à la Société sur cette matière, en François ou en Allemand. Une seule à été couronnée à cause de sa précision & de l'étendue de ses vuës. Ele est de M. J. BERTKAND Pasteur à Orbe, membre honoraire de la société, dont il à déja enrichi le recueil par divers mémoires que le public a reçus avec empressement, & qui à déja remporté trois prix dans la même fociété.

Le second mémoire a balancé les suffrages de la compagnie, par les détails judicieux & instructifs qu'il renferme; enfin il a été, jugé jugé digne de l'accessit. L'auteur a été en même tems honoré d'une médaille, qui est un témoignage du prix que l'on met à son travail. M. le ministre Benjamin Carrayail. M. le ministre Benjamin La Société lui doit déja un excell nt mémoire sur l'usage des tables météorologiques par raport à l'agriculture, qui renserme des vuës nouvelles & très utiles.

Un troisième mémoire a paru mériter aussi l'aitention du public. Il est d'un magistrat, dont le zèle pour le bien public est si connu, qui a enrichi plusieurs sois nos recueils & qui dans tous ses écrits montre son goût, son zèle, & ses talens, je veux parler de M. Seigneux de la ville de Lausanne, & l'un des présidens de la société œconomique établie dans cette ville.

Un quatriéme mémoire enfin, a été trouvé digne de paroître avec ceux-là; il est propre particuliérement à instruire les habitans du païs. Il est de M. Pagan conseiller à Nidau, sécrétaire de la société correspondante de Nidau & membre honoraire de la société de Berne

Nous sommes assurés que ces quatre 1765. II. P. B piéces,

piéces, qui forment cette collection, seront reçuës avec plaisir de tous ceux qui aiment à s'instruire, ou à se rapeller dans un ordre systématique les vérités qu'ils connoissent. Nous avons ainsi couronné suivant l'usage une piéce, & nous avons cru devoir une sorte d'accessit à trois autres, où nous avons trouvé le plus de lumières sur la grantion propérer.

question proposée.

Plusieurs autres mémoires renferment encore des choses interessantes, des vérités essentielles, des résléxions utiles, que nous voudrions pouvoir extraire, en marquant par cette attention notre reconnoissance aux auteurs. Mais d'un côté la plupart de ces observations se trouvent déja à peu près exprimées dans les traités que nous publions; de l'autre nous craindrions par la longueur d'une présace, d'arrêter trop longtems nos lecteurs impatiens.

Nous nous bornerons donc à tracer une légére esquisse de quelques unes de ces piéces, & à en extraire quelques réséxions qui nous ont semblé dignes d'une attention plus principales de la company de

tion plus particulière.

# I. Mémoire, Incedam. &c.

Si nous n'avions pas craint de groffic. trop ce volume nous aurions publié en entier l'essai avec cette épigraphe, Incedam super ignes suppositos cineri doloso.

C'est l'ouvrage d'un homme de génie, qui n'a pas voulu sans doûte s'astreindre à traiter métodiquement son sujet : sa marche est libre, mais toujours élevée.

D'abord l'auteur, qui pense & écrit avec force en suivant la chaine de ses propres idées, fait voir que l'agriculture est le fondement de la société civile, comme elle en a été le prémier lien; qu'à son existence fut attachée celle de la législation chés tous les peuples policés. A cette occasion, il montre l'origine des nations & de leurs loix, les émigrations des peuples & la population successive des diverses parties de la terre.

Il cherche en même tems à établir ces deux proposition: l'une que tous les païs, au Nord-Ouest de l'Italie, ne surent dans une pleine population, que depuis Pinvasion des Cimbres & des Teutons, environ un siécle avant l'Ere Chrétienne. N'estce pas reculer bien tard des établissemens

que tant de raisons obligeoient à saire plûtôt, & l'histoire ne contredit-elle point cette assertion? L'autre, c'est que ces peuples pérégrinans n'avoient vraisemblablement alors que peu ou point d'idées de la culture des terres.

Après ces digressions, destinées à établit que la législation & l'agriculture sont dans une liaison si intime, que l'une ne sauroit subsister sans l'autre, l'anonime fait sentit que la question du perfectionement de l'agriculture par la législation est une grande question d'Etat qui embrasse toute l'administration dans ses vuës générales, combinées avec les plus petits détails.

L'auteur regarde d'abord la propriété bien assurée, comme le prémier & le principal encouragement pour l'agriculture. Tout gouvernement arbitraire, contraire en soi à la nature, opposé aux droits primitifs & inaliénables des humains, détruit l'industrie, entrave l'agriculture, étousse la population.

" La marche du despotisme, dit-il, traîne après soi tôt ou tard la destruction non seulement de l'agriculture, mais de " l'Etat. Quel que soit le motif de ce despo- tisme, soit un génie conquérant, soit un

un esprit de luxe, d'orgueil ou de dissi-» pation, soit un bigotisme réligieux, qui " semblable au lierre sait se faire un apui , de tout ce qu'il peut accrocher, il tend » toujours à la dépopulation & à la ruïne " de l'agriculture. Pour s'en convaincre » il n'y a qu'à ouvrir les fastes de l'histoi-» re ancienne & moderne ".

La liberté civile & la liberté réligieuse paroissent encore au sage écrivain, des moïens nécessaires pour soûtenir l'agriculture & la population. L'esprit du Christianisme c'est la charité, comme la tolérance envers les errans en est la pratique. L'auteur fait voir combien la tolérance a augmenté l'agriculture en Angleterre & la population en Hollande, combien l'intolérance à dépeuplé l'Espagne & la France.

Il voudroit ensuite taire des Juis tolérés, des laboureurs & des fermiers, au lieu de les laisser maîtres du commerce comme ils

le sont en divers lieux.

Il trouve que les maîtrises, étouffant la concurrence mettent des entraves à l'industrie, & que les foires font souvent plus de mal aux citoïens, qu'elles n'aportent de profit aux commerçans.

B 3

Ses réfléxions sur l'expatriation des Suisses sont vraïes & judicieuses, mais les remédes qu'il propose, renfermant quelque contrainte, nous paroissent peu propres à produire un bon effet.

La protection est le troisième bienfait que l'agriculture & l'industrie ont à attendre du gouvernement, ce qui renferme des atentions soûtenuës, des récompenses ou des bénésicences bien dirigées & des encouragemens perpétuels. Il y a sur tous ces articles des détails intéressans, que nous voudrions pouvoir transcrire. Il souhait roit en particulier que les décimateurs sissent des sacrifices pour rétablir les charruës, quand elles diminuent, & il prouve très bien que les décimateurs placeroient leur argent à un intérêt très assuré.

Il importe au Souverain de soûtenir sa monnoie sans altération & à une valeur fixe; c'est ce que l'auteur établit très bien en exposant au long ses idées sur cette matière. Il prouve de même qu'un Etat ne doit battre du billon ou du bas-aloi, qu'en proportion de la nécessité absoluë & rien au delà; ensin qu'il doit taxer les espéces étrangéres au plus bas prix qu'elles puissent avoir.

La nécessité du commerce intérieur des bleds est ici établie par des raisons solides, & leur exportation doit être encouragée pour soûtenir l'agriculture.

L'auteur propose après cela divers moiens pour mettre en honneur l'agriculture. Les essensiels se trouvent dans les mémoires que

nous publions.

Je trouve enfin, sur les manufactures une résléxion très juste; c'est que si elles ne nuisent pas à la population, elles la déplacent fort souvent, & par là elles sont quelquesois du tort à l'agriculture. En peuplant trop les villes, elles dépeuplent nécessairement les campagnes. Autant qu'il est possible, il faut repousser les ouvrages des manufactures dans les villages & retenir dans les villes le débit de ces marchandises ouvrées dans la campagne, durant les faisons mortes.

## II. Mémoire, Commodum &c.

Le discours avec ce mot de Ciceron commodum & felicitas populi prima omnium legum, renserme de très bonnes idées.

L'auteur voudroit qu'on ramenat les hom-

mes

mes le plus qu'il seroit possible à l'égalité dans les fortunes, & à la simplicité dans les mœurs. Il regarde le luxe comme détruisant de plus d'une manière l'agriculture. Il en dégoute les uns, les autres en rougissent, plusieurs l'abandonnent pour sortir de leur état, & d'autres pour travailler à des arts que le luxe a enfanté. Remettre l'agriculture en honeur seroit selon cet anonime le moien le plus sûr de repeupler les campagnes, d'encourager ses travaux, & d'exciter l'émulation.

C'est encore en ralumant l'amour de la patrie affoibli ou éteint, qu'il voudroit réveiller l'industrie, peupler les Etats, & attacher les citoïens à l'héritage paternel. Il n'est point de Souverain qui ne puisse inspirer cet amour dans le cœur de tous ses sujêts.

Dans châque district il conviendroit encore d'y attirer & d'y attacher de bons chirurgiens des hommes bien instruits dans l'art vétérinaire. Pour tout cela il faut des encouragemens & des récompenses.

Aider les familles nombreuses par des secours, sournir à l'éducation des enfans trouvés, & à ceux des pauvres, éloigner

la misère; augmenter par tout les fourages & les troupeaux, encourager les défrichemens par toutes sortes de faveurs, ce sont des moiens d'augmenter en même tems & la population & la culture.

L'auteur recommande beaucoup l'usage de la chaux & de la marne pour fertiliser les terres arides; les plantations d'arbres & de légumes, pour les terreins humides; & l'arrosement pour les collines & les lieux, où la nature bien-faisante a préparé des ruisseaux. Plus vous ferés produire à

la terre, plus vous la peuplerés.

Il est peu ou point de champs, selon cet auteur, qui ne puisse produire tous les ans une abondante récolte en bleds, pourvû qu'il soit suffisamment engraissé, & bien labouré. Pour cela il ne faut que du fumier, des bestiaux, assés de fourages pour les nourrir, & des hommes pour le travail. Avec l'augmentation des subsistances, la population croîtra nécessairement & avec cette population, l'industrie & le commerce. L'Angleterre & la Hollande en fournissent la preuve.

Le gouvernement républiquain qui suppose l'égalité de fait ou d'opinion si avanta-

geule

geuse au bien commun, est plus savorable qu'aucun autre à la liberté, qui donne l'essort au commerce. Il saut donc bien se garder de détruire cette opinion slatteuse d'une sor-

te d'égalité.

Ce sont les productions de la terre, les matiéres que l'on en tire, qui sont travaillées & exportées, qui forment la source des richesses les plus abondantes & les plus solides. L'auteur prétend que deux millions d'hommes peuvent faire naître par la culture des terres, la valeur d'un milliard en productions; au lieu que trois millions d'hommes ne produiront que sept cent millions en marchandises de main d'œuvre. Par là même, dans un pais, où l'on cultive bien la terre, les habitans pourroient être à proportion plus riches & en moindre nombre, eû égard à ces richesses, que dans un autre païs, où les hommes seroient occupés aux fabriques, & aux manufactures. Ainsi le commerce fondamental d'un païs, est celui des denrées de son crû. Il est d'autant plus précieux qu'il appartient en propriété à l'Etat, au lieu que celui des marchandises de main d'œuvre & de luxe ne tient point au sol, à moins que

que les matiéres prémiéres ne croissent dans le païs; il peut d'ailleurs aisément être envahipar d'autres nations; il n'est que précaire, & ne peut convenir qu'en suplément à un Etat, qui a un grand territoire à cultiver, & qui est situé avantageusément pour jouir d'un grand commerce d'exportation des denrées de son crû. L'emploi par conséquent des hommes aux manufactures, qui mettent en œuvre les matiéres ou les productions du païs, est bien plus avantageux à l'Etat, que l'emploi des hommes, qui travaillent des matiéres étrangéres.

# III. Mémoire, Terram &c.

L'écrivain du mémoire, qui a pour dévise ce passage du Psalmiste, Terram autem dedit filiis hominum, commence par l'histoire & l'éloge de l'agriculture.

Il veut aussi que le législateur l'encourage par des marques d'honneur, par des témoignages perpétuels de considération, par des récompenses, & par des sacrifices, dont l'Etat rétirera toujours tôt ou tard le profit. Il prétend encore qu'il faut emploïer les reproches, les répréhensions &

les châtimens qui seront ordonnés contre

·les cultivateurs négligens.

La modération des impots & la maniére de les éxiger sont outre cela des moiens d'encouragemens, que l'auteur dévéloppe avec force: tout ce qu'il dit se rapporte particuliérement à la France.

En accordant des éxemptions & des priviléges aux défrichemens, on perfectionera certainement l'agriculture en tout pais. Les détails où l'auteur entre ici regardent encore la France.

100

Il souhaiteroit que les loix sussent favorables aux laboureurs, qui doivent aux rentiers, & qu'il y eût des confédérations générales pour soulager les païsans exposés à des malheurs, comme ceux dont la récolte est enlevée par des accidens, par des inondations &c.

C'est dans les villes qu'il veut que l'on enrôle des soldats, il éxige que l'on respecte toujours les ensans & les domestiques des laboureurs & des vignerons. Les laquais & cette foule de domestiques qui peuplent & corrompent les villes, lui paroissent une ressource perpétuelle pour la milice & les enrollemens. Ses Ses réfléxions sur la population, les arts, les manufactures & le commerce n'offrent rien qui ne se trouve développé dans les mémoires que nous publions.

## IV. Mémoire, Et renovatis. &c.

Le mémoire avec l'épigraphe, Et renovatis faciem terræ, paroit écrit par un compatriote bien instruit de l'Etat de la Suisse.

Il réduit principalement ses observations à enlever les obstacles qui s'opposent aux progrès & à la perfection de l'agriculture en Suisse, réglemens, droits, loix, dont l'origine gothique met selon lui des bornes à la propriété, à l'usage, ou à la bonne culture des terres.

" Pour encourager, dit-il, l'agriculture, " la législation devroit non seulement pren-" dre garde de ne rien ordonner, ni en-" treprendre, qui en puisse géner ou re-" tarder les progrès, mais encore saisir avec mempressement tout ce qui est capable de " la favoriser, en persectionant un art aussi mintéressant pour ceux qui commandent, » que pour ceux qui obéissent; un art 93 qui est la vraïe source de la population Sugar, targe

» & par conséquent de la grandeur & de , la force des Etats. Aussi est-il certain que toutes les loix qui favorisent l'agricultu-" re, favorisent la nation, & que toutes celles qui sont contraires à ce prémier

objet tendent visiblement à la destruction d'un peuple. C'est-là la vraïe pierre de touche sur laquelle on peut essaier les

loix, pour connoître si elles seront avan-

" tageuses ou désavantageuses ".

Détruire les restes du gouvernement féodal, c'est par où l'écrivain judicieux voudroit commencer. "Il est peu de pais, dit-il, en Europe qui n'ait été infeste de cette barbarie, enfantée à la faveur " des ténébres, & qui a produit des loix " & des usages, aussi contraires à l'humanité qu'à la raison".

Nous avons lieu de croire que l'auteur est un citoïen de la Suisse Catholique. Il ne laisse pas de mettre au nombre des abus ces dimes énormes dont les Moines s'emparent après s'être appropriés, avec les autres Ecclésiastiques, l'autorité civile, en se prévalant bonteusement de l'ignorance, où ils entretiennent les peuples.

Tels encore, ajoute-t-il, ces droits seigneuriaux

gneuriaux trop onéreux, qui ont une source encore plus tirannique, & qui sont aussi contraires aux progrès de l'agriculture, qu'à la liberté belvétique.

Il voudroit qu'on restreignit les droits des décimateurs sur les améliorations; que la dîme enlevée en nature ne pût être transportée hors du district, que les Seigneurs ne pussent chasser qu'après les récoltes &c. qu'il fût permis à châcun de dessécher des marais à son profit, de chercher & de mettre à profit les eaux d'arrosement &c.

Il prétend que pour aucune dette, on ne devroit permettre de faisir les bestiaux,

ou les instrumens des laboureurs.

La liberté perpétuelle du commerce des grains lui paroit aussi nécessaire à l'encouragement de l'agriculture.

Favoriser la réunion des terres trop morcellées lui semble encore indispensable.

Le partage des communes, l'abolition des soles, & du parcours, la cloture des sonds de terre sont outre celà à ses yeux des arrangemens de toute nécessité &c.

Après avoir ainsi enlevé divers obstacles, il recherche les moïens qui peuvent perfectioner la culture.

Pour cet effet il désire l'établissement des écoles d'agriculture à la campagne, & que les ensans reçoivent des instructions sages

& bien dirigées de bonne heure.

Dans la même vuë, il désire qu'on s'occupe des mosens de marquer & d'attacher de la considération aux travaux de la campagne. On honore, dit-il, le métier destructif des armes & on avilit l'art nourricier des hommes. Il y a ici un tableau & un parallele assés long, entre les militaires & les cultivateurs, qui sait juger que l'auteur n'est pas prévenu en saveur du service des Suisses dans les troupes des Princes étrangers.

En multipliant les productions de la terre, on augmentera les mariages & la population, on diminuera le luxe, on entretiendra les mœurs & la fanté des citoïens.
Cette population sera la mére féconde des
arts, des manufactures, de l'industrie, &
du commerce. La prémière manufacture c'est
l'agriculture; la seconde celle qui prépare
les matières prémières du païs. Tout doit

tendre là.

Il régne dans tout ce mémoire un patriotisme & un amour de l'humanité, qui fait fait bien autant d'honeur au cœur de l'écrivain, que ses remarques solides en sont à son jugement.

### V. Mémoire. Esurientes &c.

Le mémoire avec la divise, Esurientes implevit bonis, part de la plume d'un étranger à la Suisse & vraisemblablement d'un François, puisqu'il combat avec force des abus, qui n'ont lieu que dans ce roïaume.

D'abord cet écrivain sage fait sentir combien il est injuste & funeste d'avilir la classe la plus nombreuse & la plus utile des hommes. Il n'est point d'ordre d'hommes qui ne puisse être conduit par l'honeur. Jamais le laboureur ne cherchera à sortir de son état, s'il lui attire de la considération; son amour propre le portera plûtôt à chercher à s'y distinguer. Si vous le mettés dans l'avilissement, vous affaissés ses facultés, ou vous le forcés à abandonner cet état, s'il le peut. Accordés des distinctions au cultivateur, vous l'attacherés à la glébe & à la patrie; ils agira en homme & pensera en citoïen.

Les grandes terres sont toujours mal

cultivées; divisés les & vous occuperés plus d'hommes, vous augmenterés la population, avec les productions de cette terre mieux travaillée par des mains libres &

courageuses.

Plus il y aura d'égalité, plus aussi les sentimens d'honeur & d'émulation se répandront & se soutiendront parmi les citoïens, & l'Etat recevra avec plus de facilité des impositions qui seront moins onéreuses, parce qu'elles seront établies sur les consonnations volontaires. On pourra diminuer les charges & mieux régler les perceptions, afin d'encourager les améliorations & les défrichemens.

Un cadastre équitable peut seul mettre en état de corriger les abus si multipliés dans la manière de recevoir les contributions.

Le cultivateur réveillé de son engourdissement & assuré contre la crainte des surcharges, ranimera son industrie, cultivela des lins, des chanvres, qui sourniront la matière aux manusactures; il emploiera à des occupations honêtes & utiles le tems qu'il passe trissement à déplorer sa misére. La liberté du commerce des grains & des denrées dans l'intérieur, & la liberté de l'exportation répandront par tout la vie & exciteront l'industrie, chés un peuple

foulagé.

L'auteur prétend qu'il ne sauroit y avoir trop de vignes dans un païs, & que l'exploitation des mines, excepté celles de fer, est plus nuisible qu'avantageuse; propositions qui semblent demander bien plus d'ex-

ceptions qu'il n'en fait.

Il prouve plus alsément que les baux à termes courts sont désavantageux, que les corvées entrainent beaucoup d'abus, que les partages des communes seroient très utiles, mais que les grands défrichemens ne peuvent être entrepris que par l'Etat; que les rentes viagéres, à charge au Souverain, sont contraires à la population & aux progrès des arts & des manufactures; que la suppression de la mendicité, l'éducation des orphelins & des enfans trouvés, la fondation & la bonne administration des hopitaux & des maisons de travail, la diminution des célibataires, demandent tous les soins d'un bon gouvernement. &c.

#### VI. Mémoire, D. R.

Le petit mémoire marqué des lettres D. R. est écrit dans le païs de Vaud & le borne à marquer quelques abus, qui arrêtent principalement, selon l'auteur, les pro-

grès d'une bonne culture.

Cet écrivain, qui est cultivateur, se plaint que les limites des possessions ne sont ni solidement posées, ni assés respectées; que les chemins & les sentiers sont trop multipliés; que les chemins nécessaires sont en mauvais état; que l'on met trop d'obstacles aux clotures de terre, & que la finance à païer pour cela est trop forte. Il prétend qu'une abolition générale des pâtures mutuelles ou du parcours seroit équitable, & un avantage réciproque; que personne ne devroit païer pour cette éxemption, qui deviendroit commune. Il voudroit pour rémédier à la disette des ouvriers, que châcun pût en appeller du dehors, & que les communautés ne sussent point en droit de refuser l'habitation. Enfin, il souhaiteroit un partage des communes, ou une administration plus sage de ces immenses terreins sans culture, & une police uniforme & éxacte pour les bois des diverses espèces. &c.

# VII. Mémoire, Quid non &c.

Quid non mortalia pectora cogis. C'est la divise d'un mémoire, qui renserme des résléxions importantes, rangées sous deux chess généraux; encouragemens pour l'agriculture, & raports de l'agriculture avec la population, les arts, les manusactures & le commerce.

Sur le prémier point, l'auteur pense que les loix somptuaires, qui tendroient à prévenir, ou à réprimer le luxe, à corriger la molesse, à encourager par là même le mariage; que les loix qui diminueroient les surcharges des laboureurs, qui les soulageroient dans leurs dettes, en déterminant l'intérêt éxigible en justice, au deux & demi pour cent, que les loix enfin, qui donneroient des prérogatives honorables aux laboureurs, seroient les moïens les plus propres à faire fleurir l'agriculture.

Dans le second point, l'écrivain dit que l'agriculture persectionnée produira la population, comme l'augmentation du peuple

C 3

perfectionera la culture. Quant aux arts, les uns sont nécessaires; mais il en est de pernicieux; ceux qui se rapportent au luxe, & qui ne servent qu'à introduire la molesse & à nourrir l'orgueil. Certains arts devroient être réservés pour ceux qui sont boiteux, ou incapables de se livrer aux travaux de la campagne. Les manufactures seront utiles à proportion qu'elles mettront en œuvre les matiéres du cru du païs, qu'elles ne détourneront point le païsan de la culture & ne l'occuperont que durant les saisons mortes, qu'elles attireront dans le lieu de nouveaux habitans. Le commerce sera avantageux s'il exporte les denrées & les productions naturelles, ou les matiéres ouvrées du païs. Souvent le commerce produit de grands maux, en introduisant une trop grande inégalité, qui traine à sa suite la corruption des mœurs, la cupidité, l'envie, les émigrations. &c.

Cet auteur est un Suisse sensé, qui par roit très bien intentionné pour le bien de

Dans le Goose some l'écresse du cue

sa patrie,

ologica de la participa de la participa de la principa de la principa de la participa de la pa

#### VIII. Mémoire, Nihil &c.

Nous en disons autant sur le mémoire qui a pour divise; Nibil uberius, nil melius, nibil dulcius, nibil homine libero dignius agriculturâ.

Cette piéce est remplie de résléxions sages & chrêtiennes, mais l'écrivain n'offre que des idées générales, & aucun moïen qui ne se trouve déja présenté, dans celles que l'on a déja pu lire, ou que l'on lira dans ce volume.

## IX. Mêmoire, Ut videat &c.

Nous avons porté le même jugement de la pièce qui a pour épigraphe; Ut videat si est intelligens, aut requirens Deum.

L'auteur plein de zèle, semble outrer les maux, éxagérer les abus, apercevoir trop vivement des inconvéniens inséparables de l'administration des hommes, qui nulle part ne sont parfaits.

Nous avons encore sur le bureau six ou sept autres piéces écrites en François, moins considérables par leur étenduë que celles, dont nous venons de parler, où se retrou-

C 4 vent

vent la plu-part des mêmes réfléxions gégérales. L'accord de tant d'idées, qui se sont présentées à tant de bons esprits, qui ne se sont point communiqués, est sans contredit un préjugé bien favorable pour leur vérité & leur importance. Nous ne nous arrêterons point à en faire des extraits, pour éviter les répétitions. Nous nous contenterons de les conserver dans le dépot de la Société avec les autres, comme des monumens de la complaisance de ces auteurs, & des preuves de la sagesse de leurs vuës, ou de la droiture de leurs intentions.

Il nous est parvenu aussi des mémoires Allemands, mais en moindre nombre : il y en a six qui seront conservés dans notre dépot, outre celui de Monsieur PAGAN

qui sera imprimé.

#### X. Mémoire, Reviens &c.

Une sentence de Guellerts sert de divise a une de ces piéces: Reviens âge heureux, siécle d'or de nos péres: la vérité, la justice, la honne foi, l'amour de nos semblables étoient alors estimés des sages humains!

L'auteur de cette piéce écrit avec beau-

coup de méthode, mais il traite son sujet plus en moraliste qu'en politique; & dans ce point de vuë, elle est remplie de très bonnes idées.

La prémiére & la seconde partie exposent les obstacles à l'agriculture, & les moiens de les lever. Ce sujet a été discuté à fond dans les prémières parties du récueil de la Société. Assûrer la propriété entiére & certaine à tous les cultivateurs, qui jouissent d'un terrein; recompenser & punir avec justice & avec équité, ceux qui conservent, ou qui troublent l'ordre public; favoriser la réunion des parties éparses des domaines; attirer des cultivateurs par toutes les facilités possibles & une protection constante; voila les principaux moïens opposés aux obstacles que l'auteur indique.

Dans la troisséme partie, l'anonime recherche comment les loix peuvent favoriser l'agriculture. Il réduit tout à la justice de ces loix & à l'intégrité des juges. Il peint avec les couleurs les plus fortes les bons & les mauvais juges, & la population augmenteroit considérablement dans tous les païs gouvernés par des magistrats, où des juges sages, justes & vertueux.

La derniére partie est destinée à montrer

ger la population, les arts & l'industrie.

La population intérieure par le mariage, est sans contredit la plus avantageuse à un Etat, mais la réception des nouveaux habitans étrangers est fort utile, & doit être savorisée par les loix. Pour cela il faut que les étrangers deviennent naturels, qu'ils participent aux avantages des anciens citoïens, & qu'ils s'attachent à leur nouvelle patrie par l'aquisition des maisons & des sonds. Il est en core nécessaire qu'ils contribuent à perfection ner, ou à soûtenir quelqu'art, quelque métier, ou quelque manusacture convenable au pais

#### XIV. Mémoire, Philantropus &c.

Un autre auteur Allemand, qui se signe, Philantropus Cosmopolita, réduit toutes les loix favorables à l'agriculture, à la population & à l'industrie à six chefs. Assure la liberté du peuple par des loix justes, la propriété des biens par des loix certaines; saire un tableau géométrique du pais, qui en présente les raports & les productions maintenir l'exportation libre de toutes les denrées, régler le rang de l'ordre des cultivateurs,

tivateurs, de celui des commerçans, & de celui des artisans; enfin prendre garde qu'il n'y ait pas trop d'argent dans le commerce.

Il nous est parvenu outre cela, trois autres piéces Allemandes, un dialogue, deux lettres, & les observations de M. J. L. E. W. Quoi que ces piéces, renferment quelques remarques judicieuses, rélativement à l'agriculture, à la population, aux manufactures & au commerce, comme elles ne traitent cependant point ni directement ni métodiquement la question proposée, nous croïons devoir nous dispenser d'en

Nous finirons par une remarque, c'est que rien n'est plus propre à nous faire connoître la diversité de la marche de l'esprit humain, dans la recherche & la découverte de la vérité, que de voir ainsi le même sujet traité si différemment, par des génies, qui, posant presque tous les mêmes principes, vont à des conséquences assés semblables par des routes, qui ne se ressemblent point. C'est au lesseur à aprétier maintenant nos intentions, & nos efforts, & à juger du mérite des auvrages, que nous lui présentons.

E BERTRAND.

sticute de aviere estimatoriale de la communicación de de la communicación de la commu

Ivous finious proves a nousicotes, etd.

The size and plus proves a nousical canadata and a decision dense in d

Lewisting A.